



Le Président du Syndicat Mixte  
de l'Ouvèze Provençale

A

**Mesdames, Messieurs les  
Présidents des EPCI,  
membres du SMOP**

Entrechaux, le **05 JAN. 2026**

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du **Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale** organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

**Lundi 12 janvier 2026 à 14h00**

L'ordre du jour est le suivant :

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

**Préparation du Comité Syndical du 29 janvier 2026**

1. Débat d'orientation budgétaire

**Questions diverses**

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,  
Jean-François PERILHOU

